

**RAPPORT D'ACTIVITE 2025**  
**ASSOCIATION BONSENS.ORG**  
10 RUE DES CIGOGNES  
67960 ENTZHEIM  
**Forme juridique : Association Loi 1908**

**Immatriculation : TPRX-ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Volume 46 / Folio 22**  
**SIRET : 903 156 859 00014**

Monsieur Xavier AZALBERT, Président de l'association BONSENS.ORG, présente ce rapport d'activité pour l'année 2024, en complément du rapport financier. Ce document met en lumière les actions menées pour réaliser notre objet social : restaurer l'intégrité en toutes sciences ainsi que dans le domaine social, en respectant les attentes des adhérents et des citoyens français, à travers des études scientifiques rigoureuses et des actions juridiques pertinentes.

L'année 2024 est le quatrième exercice clôturé de l'association BONSENS.ORG.

Sur cet exercice, les actions principales menées ont été les suivantes.

## Actions scientifiques

### **Objectif : Contribuer à l'intégrité scientifique par des études, des recherches et des collectes de données**

L'association BONSENS.ORG est engagée à promouvoir une science rigoureuse, indépendante et transparente. En 2024, nos membres et partenaires ont publié ou soutenu des études visant à rétablir l'intégrité et la transparence scientifique, notamment dans les domaines de la santé, des traitements médicaux, de l'information et de l'environnement. Ces travaux ont permis de questionner des biais, des extrapolations et des décisions administratives ou politiques insuffisamment fondées sur des données probantes qui influencent la vie de nos concitoyens et contribuent à des biais décisionnels ou informationnels.

Les actions sont synthétisées ci-après.

- **Etudes et recherches sur les traitements et vaccins covid-19**
  - Analyse indépendante d'une cohorte de 30 423 patients COVID-19 traités à l'IHU-Méditerranée, Marseille.
    - Partie 1 : Efficacité du traitement précoce par hydroxychloroquine et azithromycine (vol. 8, pp. 51-66).
    - Partie 2 : Évaluation réelle de l'efficacité de la vaccination COVID-19 (vol. 8, pp. 67-83).
  - Publication d'une lettre de préoccupation menant à la rétractation en 2024 de l'étude LEGA-PRADELLE, suite à une mise en demeure par BONSENS.ORG, pour ses biais et extrapolations sur 17 000 décès prétendument causés par l'hydroxychloroquine.
  - Analyse critique du Remdésivir et de son utilisation biaisée, par Alexis Lacout, Xavier Azalbert, Corinne Reverbel et al. (Archives of Microbiology and Immunology, vol. 8, pp. 521-524).
  - Commentaire sur l'effet antiviral d'Evusheld dans les variants pré-Omicron et Omicron, par Alexis Lacout, Xavier Azalbert, Corinne Reverbel et al. (Journal of Antimicrobial Chemotherapy, 2024, dkae385).
  - Mini-revue sur l'amplification dépendante des anticorps liée aux vaccins COVID-19, par Alexis Lacout, Jean-François Lesgards, Valère Lounnas et al. (Archives of Microbiology and Immunology, vol. 8, pp. 233-238).

- **Études sur la maladie de Lyme et les traitements associés**
  - Publications par Alexis Lacout, Christian Perronne et al. dans Archives of Microbiology and Immunology (2024) :
    - Analyse de la controverse sur l'inefficacité des tests biologiques et la preuve d'une forme chronique de la maladie de Lyme (vol. 8, pp. 543-561, 562-581).
    - Étude de cas sur un patient en rémission complète grâce à de faibles doses de métronidazole (vol. 8, pp. 261-264).
    - Traitement prolongé par Ceftriaxone pour guérir un patient atteint de Lyme chronique (vol. 8, pp. 10-).
  - Hypothèse médicale sur l'importance des biofilms combinés Candida & Borrelia dans la maladie de Lyme et la valeur du traitement par ultrasons, par Jean-Pierre Tournier, Pierre-Yves Marcy, Christian Perronne et Alexis Lacout (Medical Hypotheses, vol. 194, 2025, 111522).
- **Études sur d'autres enjeux de santé**
  - Analyse de la campagne d'immunisation Beyfortus® (Nirsevimab) : efficacité, biais et risques d'amplification dépendante des anticorps dans la prévention du VRS, par Hélène Banoun (Curr. Issues Mol. Biol., vol. 46, pp. 10369-10395).
  - Thérapie endovasculaire par stent de la veine cave supérieure pour une épistaxis menaçant le pronostic vital chez un patient atteint de télangiectasie hémorragique héréditaire, par Pierre Yves Marcy, Alexis Lacout et Mostfa El Hajjam (Ann Clin Med Case Rep., vol. 14, no. 9, pp. 1-6).
- **Recherche en cours sur la pollution et ses effets sur l'humain** : étude scientifique en cours, dirigée par le Dr Jean-François Lesgards, docteur en chimie et biochimie, pour évaluer la réalité de la pollution et le fondement (ou l'absence de fondement) des décisions administratives et politiques. Les résultats seront présentés en 2025 via des séances vidéo et lors de l'Assemblée Générale de 2026.

## Actions Juridiques

**Objectif : Mener les actions juridiques pour défendre la science, les droits fondamentaux, l'intégrité et la transparence**

BONSENS.ORG utilise le droit comme outil pour faire respecter l'intégrité scientifique, garantir une information loyale, réduire les discriminations et protéger les droits fondamentaux dont la liberté d'expression et le consentement libre et éclairé.

En 2024, nos actions juridiques ont visé à contrer des décisions ou pratiques contraires à ces principes.

- Santé publique : contestation de l'opacité des contrats et des conséquences sur la santé publique
  - Contestation des contrats d'achat de vaccins par la Commission européenne et Santé Publique France, exonérant les fabricants de responsabilités sur la base d'une information scientifique opaque et d'une asymétrie d'information pouvant contribuer à biaiser le consentement libre et éclairé. Le Conseil d'État a rejeté notre pourvoi, estimant sa compétence limitée par la juridiction belge, mais BONSENS.ORG poursuit ses efforts pour la transparence sur ces contrats financés par les impôts.
  - Pfizergate : depuis janvier 2022, action judiciaire civile en nullité des contrats UE-Pfizer, menée par Me Protat, Snyder et Berne, avec le soutien du Dr Olivier Frot, pour indemniser les victimes d'effets secondaires. Cette procédure se poursuit en Belgique.
  - Encouragement des adhérents et personnes qui se considèrent lésées à se joindre à la plainte pénale de M. Baldan en Belgique, en collaboration avec les « Navigants Libres » et Me Diane Protat.

- Protection des libertés fondamentales comme la liberté d'expression des scientifiques, la liberté d'autonomie et de la vie privée
  - Contribution extérieure (17 avril 2024) sur la loi contre les dérives sectaires, pour éviter un élargissement abusif de la notion de « sectes » aux associations ou mouvements sans rapport et éviter d'assimiler le débat scientifique à des dérives sectaires (jurisprudence CEDH Hertel).
  - Contestation du Pass Jeux : Référé-liberté déposé le 20 mai 2024 pour suspendre les collectes illégales de données et enquêtes administratives liées au Pass Jeux pour les JO de Paris. Demande d'effacement des données et de provisions pour dommages et intérêts. Pourvoi déposé le 31 mai 2024 devant le Conseil d'État.
  - Contribution extérieure aux saisines du Conseil Constitutionnel (17 et 19 avril 2024) sur la loi SREN, aboutissant à la censure du délit d'outrage en ligne, protégeant ainsi la liberté d'expression.
- Soutien aux Initiatives Internationales et Nationales
  - Saisine du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (8 mars 2024), en collaboration avec le sénateur Alain Houpert et le député Nicolas Dupont-Aignan, pour défendre les droits fondamentaux, tout en restant apolitique.
  - Intervention volontaire (23 février 2024) au Conseil d'État, en appui au référé-liberté du sénateur Alain Houpert, pour exiger la soumission au Parlement de l'accord de coopération France-Ukraine, conformément à l'article 53 de la Constitution.
  - Défense de la Laïcité et du Respect de la Loi de 1905

BONSENS.ORG s'attache à respecter les avis des adhérents et des citoyens français en les informant loyalement et en les impliquant dans nos actions.

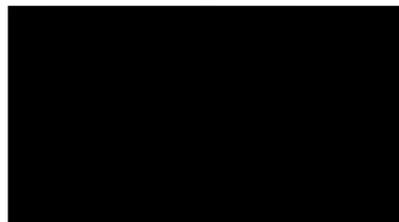
Toutes nos actions sont consultables sur <https://bonsens.info/nos-actions/>.

Les études et actions juridiques ont été menées en tenant compte des retours des adhérents et des français selon diverses enquêtes. Des séances vidéo seront organisées en 2025 pour présenter l'étude sur la pollution et échanger avec les adhérents et le public, avec des détails à venir lors de l'Assemblée Générale de 2026.

En 2024, l'association BONSENS.ORG a poursuivi son engagement pour restaurer l'intégrité scientifique en toutes sciences. Nos études ont permis de questionner des pratiques médicales, des traitements et des politiques environnementales. Nos actions juridiques ont défendu la transparence, les droits fondamentaux et la liberté d'expression.

En respectant les attentes de nos adhérents et des citoyens, nous continuons à œuvrer pour une science rigoureuse et un débat public éclairé.

ENTZHEIM, le 10 juin 2025



Le Président